

Kiener Fils SARL

Installations sanitaire - Chauffage - Solaire
Bois - Pompe à chaleur - Dépannage 24/24

Rue Clos-Girard 115
2854 Bassecourt
Tél. 032 426 76 07



www.kienerfils.ch
info@kienerfils.ch

AU CŒUR DU JURA

N° 14
OCTOBRE 2022

Haute-Sorne

COMMUNICATIONS OFFICIELLES
MAGAZINE - AGENDA

INFOS

j' 
ma
commune

je vote

Elections
communales
2022

Toutes et tous aux urnes

Les citoyennes et citoyens de Haute-Sorne sont appelé·e·s aux urnes pour renouveler leurs autorités communales (Exécutif et Législatif) : **le 23 octobre 2022**, puis **le 13 novembre 2022** en cas de second tour.

Ce rendez-vous est d'une grande importance démocratique. C'est la raison pour laquelle nous encourageons chacun·e à se déplacer pour voter.

Sur l'ensemble du canton du Jura, ce sont plus de 500 personnes qui devront être élues pour conduire les affaires de leur commune durant la prochaine législature courant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.

Davantage d'informations en page **5**

PUBLICITÉ

valiant



Votre éco-constructeur

12 Domaines de compétences

- ▮ Entreprise générale/Entreprise totale
- ▮ Rénovations et assainissements
- ▮ **Béton armé et maçonnerie**
- ▮ Ouvrages d'art en béton armé
- ▮ Génie civil
- ▮ Terrassements et travaux spéciaux
- ▮ Revêtements bitumineux
- ▮ Travaux hydrauliques
- ▮ Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- ▮ Valorisation des matériaux
- ▮ Déconstruction et désamiantage
- ▮ Peinture et plâtrerie

Chez Marti arc jura, chaque projet est exécuté comme une opération spécifique et privilégiée. Pour toute réalisation, quelle que soit l'importance, nous mettons un point d'honneur à démontrer notre compétence et à en faire une référence.



À la recherche d'un nouveau défi ? Rejoignez-nous !
www.martiarcjura.ch/fr/emplois



Jean-Bernard Vallat

Maire

N° 14

OCTOBRE 2022

SOMMAIRE

Éditorial	3
Élections communales 2022	5
Votations communales de décembre	6
Actualité	8-10
Chantiers et projets communaux	11
Le Services des eaux a besoin de vous!	12
60° Conseil général	14
Portrait de Michèle Bailat, vice-chancellerie	16
61° Conseil général	18
Des abris PC pour tou-te-s	21
Focus sur le Service de l'urbanisme	21
À propos du périmètre réservé aux eaux (PRE)	25
Rencontre avec le charron Blaise Martignier	26
Les citoyen-ne-s méritant-e-s de Haute-Sorne	30
Balade d'une grotte à l'autre	33
Agenda	36

Le fonctionnement d'une Commune comme la nôtre demande beaucoup d'énergie et d'investissement de la part de toutes les personnes qui y sont engagées.

Les membres du Conseil communal, dont certains y sont présents depuis bientôt 10 ans, en savent quelque chose, eux qui, semaine après semaine, font de leur mieux pour construire, harmoniser, et adapter dans le plus grand respect des lois et des règlements toujours plus pointus, la vie administrative de notre Commune!

Les tâches qui sont dévolues aux personnes élues sont très diverses et donnent parfois lieu à des situations complexes et pas faciles à résoudre. Mais, en général, tout problème trouve une solution.

Néanmoins, le travail confié aux membres de l'Exécutif est intéressant et varié avec un enrichissement personnel qui reste quelque chose de positif si on prend cette activité à cœur sans en prendre trop pour soi!

Mes activités politiques, uniquement exercées dans le cadre communal, m'ont souvent apporté de belles satisfactions et de nombreux moments agréables à vivre. Même si la tâche est parfois ardue et prenante, dans ce siècle « Kleenex » où tout est urgent, où tout doit aller le plus vite possible pour ensuite être jeté, parfois, aussi vite que commencé, je suis convaincu que le service à la population reste quelque chose de passionnant où la maîtrise de soi est primordiale.

Ces années de responsable politique en tant que maire m'auront appris à être encore plus patient, plus ou mieux à l'écoute des autres, plus tolérant sûrement, plus attentif à la qualité de vie de la population et, peut-être, plus respectueux des institutions de notre démocratie.

Arrivant à la fin du mandat qui m'a été confié il y a maintenant 10 ans, je peux constater, en regardant dans le rétroviseur, tout ce qui a été réalisé pour mettre en place cette grande fusion de communes.

J'ai essayé, peut-être réussi, avec l'ensemble des Autorités, à faire en sorte que la population des 5 anciennes communes puisse vivre en harmonie et laisser un peu de côté l'esprit de clocher qui anime encore, malheureusement, certaines personnes.

Je souhaite bon vent et plein succès à celle ou celui qui me succédera à la tête de la Commune et aux nouvelles Autorités qui vont bientôt être en place pour assurer la pérennité de nos institutions communales.

Vous aimez votre Commune, alors engagez-vous et allez voter lors de ces prochaines élections pour le renouvellement de nos Autorités.

I M P R E S S U M


 Commune mixte de
Haute-Sorne

Editeur: COMMUNE DE HAUTE-SORNE, 2854 BASSECOURT
 Rédaction: Didier Walzer, responsable, didier.walzer@bluewin.ch,
 079 218 37 71 et François Christe
 Publicité: Marianne Cigon, responsable publicité,
 marianne.cigon@haute-sorne.ch, 078 621 15 80
 Mise en page: Ivan Brahier, graphiste et illustrateur, design@ruedunord.ch
 Impression: Imprimerie Cattin, Bassecourt, www.imprimerie-suisse.com
 Tirage: 3 800 exemplaires
 Distribution: La Poste Suisse

○ Un excellent conseil d'égal à égal

⋮

📍 Un défi relevé pour votre entreprise

Quel que soit votre but.

Je vous ouvre la voie grâce à mes conseils avisés en matière de financement, d'investissement, de devises et trafic de paiement pour votre entreprise.

raiffeisen.ch/entreprises

Anthony Chapuis
Conseiller clientèle entreprises

T 032 421 01 11
anthony.chapuis@raiffeisen.ch

BUREAU D'ETUDE & BUREAU D'INGENIEURS



1981
40 ans
2021

Structures porteuses • génie civil • projet de construction

G. & L. Vernier - Rue de la Liberté 6
Tél. 032 426 61 25 - gvs.sa@bluewin.ch



Bienvenue dans
l'univers culinaire de
José Forlani...

artisanal et authentique...
sauvage et naturel...
local et spontané...

La chasse à la carte
dès le 4 octobre

La « St-Martin »
revisitée
du 8 au 19 novembre

FIDUCIAIRE - AUDIT - CONSEILS

TB
THÉOPHILE
BOEGLI

Vieilles-Forges 9, 2854 Bassecourt, tél. 032 426 64 55
www.fiduciaire-boegli.ch

AGENT FIDUCIAIRE AVEC BREVET FÉDÉRAL
CAS EN FISCALITÉ DES PME



22 & 23 OCTOBRE 2022

ÉLECTIONS COMMUNALES



Vous avez la possibilité de vous rendre dans le bureau de vote de votre choix, selon les heures d'ouverture suivantes:

BASECOURT - Rue de la Fenatte 14

Samedi 22 octobre 2022 de 18h00 à 20h00

Dimanche 23 octobre 2022 de 10h00 à 12h00

COURFAIVRE - École enfantine

Dimanche 23 octobre 2022 de 10h00 à 12h00

GLOVELIER - Halle de l'école primaire

Dimanche 23 octobre 2022 de 10h00 à 12h00

UNDERVELIER - Ancien bureau communal

Dimanche 23 octobre 2022 de 10h00 à 12h00

SOULCE - Halle de l'école primaire

Dimanche 23 octobre 2022 de 10h00 à 12h00

Les opérations de dépouillement auront lieu à l'Administration communale à Bassecourt, Fenatte 14, le dimanche 23 octobre 2022, dès 12h.

Les enveloppes envoyées par La Poste sont à adresser à l'**Administration communale, case postale 246, 2854 Bassecourt**. Vous avez également la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres du village de votre choix. **N'oubliez pas de signer votre carte de légitimation.**

Attention! Dernière levée des boîtes aux lettres, Bassecourt: samedi 22 octobre 2022 à 18h. Courfaivre, Glovelier, Soulce et Undervelier: dimanche 23 octobre 2022 à 10h.

Secrétariat communal

..... PUBLICITÉ



www.artecocuisines.ch

LA RECETTE DE LA
CUISINE IDEALE

LA TOUCHE FINALE
A VOTRE CUISINE
www.artecoboutique.ch



10 ET 11 DÉCEMBRE 2022

VOTATIONS COMMUNALES

Trois objets sous la loupe



Retrouvez les messages dans leur intégralité sur : www.haute-sorne.ch

1

Nouveau règlement d'organisation et d'administration de la Commune mixte de Haute-Sorne (ROAC)

Le règlement d'organisation et d'administration constitue la base légale de la Commune et définit son organisation et les compétences de ses organes.

Considérations particulières

Le nouveau règlement possède quelques ajustements dans les termes employés et se réfère aux nouvelles notions cantonales.

De plus, il est à relever trois changements importants:

- modification de la capacité financière du Conseil communal et général;
- ajouts ou suppressions de dicastères, commissions permanentes et spéciales;
- modification du mode de fonctionnement des dicastères, commissions permanentes et spéciales.

Ces modifications ont pour objectif de gagner en souplesse et, ainsi, de permettre à ce règlement de ne pas subir des changements ces prochaines années.

En cas d'acceptation par le peuple, l'entrée en vigueur du ROAC est prévue en janvier 2023.

2

Modification du Règlement communal sur les constructions (RCC) et du Plan de zones (PZ) de Glovelier

Implantée à Glovelier depuis de nombreuses années, l'entreprise BIWI SA n'a cessé de s'agrandir et participe activement au développement économique de la région.

Le personnel a doublé ces dernières années et s'élève aujourd'hui à quelque 300 employé-e-s. À moyen terme, une augmentation de leur nombre est encore à prévoir.

Pour y faire face, BIWI SA a récemment réalisé une extension de son usine sur une surface qui faisait jusqu'ici office de parking pour le personnel.

Afin de pallier la suppression des places de stationnement existantes, l'entreprise projette la construction d'un nouveau parking à proximité de l'usine sur plusieurs étages.

Le plan de mobilité de l'entreprise réalisé en 2019 a démontré un besoin en stationnement de 257 places et montre une insuffisance en places pour BIWI SA à court terme (100 actuellement avec la nécessité d'utiliser en complément et de manière importante le parking de l'entreprise voisine Pibor SA).

Parking collectif de 480 places d'une hauteur de 15 m

BIWI SA prévoit donc un parking collectif pouvant accueillir jusqu'à 480 places de parc sur une hauteur de 15 mètres environ.

Ce parking en ouvrage permettra de répondre non seulement aux besoins en stationnement de l'entreprise, mais vise aussi l'encouragement à la mutualisation des places de parc de la zone d'activités, le renforcement de l'offre en places publiques pour les infrastructures existantes à proximité et la limitation de l'emprise au sol du stationnement.

Pour permettre la construction d'un parking en ouvrage, respectivement à une hauteur de 15 mètres – actuellement limitée à 10 mètres –, pour le secteur AA de la zone d'activités, il est nécessaire de procéder à une modification du Règlement communal sur les constructions (RCC) et du Plan de zones (PZ) de Glovelier.

Une mise en conformité avec les nouvelles dispositions du plan directeur cantonal, entrées en vigueur en 2019, doit parallèlement être réalisée.



3

Crédit d'investissement de 3'990'000 fr. relatif à l'acquisition du terrain feuillet n° 2198 du ban de Bassecourt et la construction d'un bâtiment pour les Services techniques communaux

Ce projet a été préavisé favorablement à la quasi-unanimité des membres du Conseil général lors de la séance du 27 juin dernier (30 oui et 1 abstention).

Depuis plusieurs années, une solution est recherchée pour améliorer la situation actuelle qui péjore l'activité de nos services communaux, qui évoluent dans des locaux qui ne sont plus adaptés aux besoins actuels, parfois élémentaires.

Après moult investigations, une solution idéale se présente ici. Elle consiste à devenir propriétaire d'un terrain qui sera ensuite partiellement utilisé pour y construire un nouveau bâtiment qui deviendra le site opérationnel unique de la voirie et du Service des eaux.

Le solde du terrain pourra être utilisé à d'autres fins qui restent encore à déterminer.

La Commune étant une entreprise formatrice, les Services de la voirie et des eaux comptent actuellement trois apprentis, un auxiliaire de voirie et 7,5 postes équivalents plein-temps occupés par huit collaborateurs.

Ce ne sont pas moins de 12 personnes qui travaillent sur le site du Vieux-Moulin, dont les volumes à leur disposition sont quasiment identiques à ceux qui hébergeaient la voirie de Bassecourt, qui comptait alors quatre collaborateurs.

Actuellement, outre ledit complexe communal, six sites de stockage sont répartis sur l'ensemble du territoire communal. Ils totalisent une surface de 585 m². Il s'agit souvent de locaux peu adéquats, tant pour les engins que pour les besoins de stockage, si bien qu'une majorité des véhicules est dépourvue d'abri.

Le projet proposé apportera une solution pérenne en créant une infrastructure répondant aux besoins actuels et futurs de ce service communal, avec notamment:

- des vestiaires et installations sanitaires pour l'ensemble des collaborateurs-trices;
- des locaux fermés pour abriter les véhicules et les machines;
- des volumes de stockage pour le matériel;
- un local de stockage de produits dangereux;
- des espaces administratifs adaptés aux besoins;
- une surface permettant une future extension du bâtiment;
- un site unique permettant de renoncer à la manutention qu'impose le fonctionnement avec des locaux dispersés.

Pour répondre aux besoins actuels et dans le but de maîtriser les coûts, le projet se veut architecturalement simple, par la construction d'un couvert fermé sur trois côtés au nord de la parcelle et la réalisation d'un bâtiment rectangulaire sur deux étages au sud.

Le quart du volume du bâtiment principal, correspondant aux ateliers et aux locaux administratifs et sanitaires, sera isolé et chauffé. Le solde étant réservé au stockage de matériel, ainsi qu'au garage des véhicules, il sera uniquement isolé, mais non chauffé.

Les constructions sont prévues en bois et des panneaux photovoltaïques équipe-ront la toiture végétalisée du bâtiment principal.

Délai de réalisation/procédure

En cas d'acceptation par le peuple, la phase de réalisation débutera en 2024 et s'achèvera en 2025, l'investissement étant planifié sur ces deux années.

Une entrée en possession des locaux par les Services techniques est raisonnablement envisageable dans la seconde moitié de 2025.

Coût des travaux et/ou études

L'étude préliminaire estime les chiffres comme suit (montants nets comprenant les honoraires):

Désignation	CFC	Montant CHF
Terrain	CFC 0	620'000.-
Travaux préparatoires	CFC 1	43'000.-
Bâtiment	CFC 2	2'842'000.-
Équipement d'exploitation	CFC 3	25'000.-
Aménagements extérieurs	CFC 4	403'000.-
Frais secondaires	CFC 5	21'000.-
Ameublement	CFC 9	25'000.-
Étude préliminaire		11'000.-
Total général		3'990'000.-





GLOVELIER

FERMETURE du passage à niveau

Les Autorités communales informent que les CFF entreprendront des travaux, **durant le week-end des 22-23 octobre** prochain, ce qui engendrera la fermeture du passage à niveau de la rue de la Transjurane durant une période conséquente.

Les CFF mettront en place la signalisation nécessaire et prévoiront un itinéraire de déviation pour la mobilité douce uniquement. Ledit itinéraire permettra d'accéder de la place de la Gare à la rue des Etangs, et vice-versa.

Les habitant-e-s de Glovelier recevront un tout-ménage plus détaillé prochainement.

Nous remercions chacun-e de se conformer à la signalisation qui sera mise en place et vous remercions de votre compréhension. ■

PROMENADES

Cure de jouvence pour les bancs publics

Les Autorités communales informent que les bancs publics, ainsi que les distributeurs de sachets canins, sont répertoriés sur le GéoPortail de la République et Canton du Jura. Vous trouvez les emplacements sous: *GéoPortail Jura, points d'intérêt, commune, intendance.*

Ensuite, vous pouvez sélectionner les rubriques souhaitées, soit poubelles, distributeurs de sachets canins ou bancs publics.

La Commune mixte de Haute-Sorne a récemment entretenu tous les bancs publics. Ces derniers sont donc utilisables lors de vos balades.

Nous invitons la population à faire part à la Commune de tous défauts qu'elle pourrait constater. En effet, vu le nombre important de bancs publics, il est impossible de tous les contrôler dans un court laps de temps.



Gérald Jeannerat, chef de service adjoint des Services techniques, et Frédéric Juillerat, Conseiller communal en charge des travaux publics.

Les Autorités communales ont également pris soin de disposer les **poubelles/distributeurs de sachets à déjections canines** de sorte à ce qu'ils se trouvent à l'entrée, respectivement la sortie des villages, ce qui permet aux propriétaires de chiens de pouvoir respecter plus facilement le bétail, ainsi que les espaces agricoles dont les récoltes doivent impérativement être préservées de ces déjections. ■

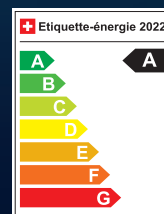


CUPRA BORN

100% ÉLECTRIQUE



ESSAYEZ-LA VITE!



MAURICE MONTAVON SA – 2802 DEVELIER – T. 032 421 34 80

CUPRA Born, 204 ch, 19.4 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, cat. A

Mesures d'économies d'énergie communales

Du concret dès maintenant



Electricité et mazout

Des mesures d'économie sont mises en place dès à présent pour diminuer la consommation communale d'électricité et de mazout.

Une information est diffusée à l'ensemble du personnel et des modifications dans l'utilisation de diverses machines ou outils de travail sont exigées pour tous les employés-e-s sur tous les sites communaux.

Idem pour le chauffage dans les bâtiments, où il est demandé de veiller à un comportement pouvant éviter au maximum de chauffer inutilement certains locaux.

Illuminations de Noël

Le Conseil communal a pris la décision de ne plus installer de guirlandes de Noël dans les rues des localités de Haute-Sorne (villages et hameaux). Ceci pour 2 raisons principales:

- a par souci d'économies pour les raisons que l'on connaît;
- b parce que ces enseignes ont mal vieilli et sont, pour la plupart, dans un état nécessitant des frais de remise en ordre trop importants.

Les traditionnels sapins munis de guirlandes LED seront eux toujours installés, comme d'habitude, en période de Noël, sur les places des différents villages.

Eclairage public

Une réflexion est actuellement menée au sein du Conseil communal pour mettre en place et activer une solution pour être encore plus économe sur les coûts de l'éclairage public.

Faut-il par exemple éteindre les candélabres une partie de la nuit ?

Les Autorités vont se renseigner auprès des localités où ce système a été mis en place et ainsi profiter de leur expérience.

HAUTE-SORNE DONNE LA PAROLE AUX JEUNES

Le 30 septembre, les jeunes de la Commune de Haute-Sorne ont eu tout loisir de donner leur avis sur leur Commune. L'idée étant de pouvoir mettre en place une réelle politique de la jeunesse en donnant la parole directement à celles et ceux qui sont concerné-e-s.

UNE RÉPONSE AU POSTULAT « JEUNESSE PAS EN RESTE ! »

Un postulat accepté par le Conseil général de Haute-Sorne demandait à ce qu'un état des lieux sur ce qui est mis en place en faveur de la jeunesse soit établi, ainsi que le recensement de leurs doléances et leur proposer des mesures pour mieux les accompagner.

Pour répondre aux demandes du postulat, le Conseil communal a tout d'abord profité de l'étude du canton du Jura lors du lancement du programme **Jeunesse 4.0**.

Les réponses des habitant-e-s de Haute-Sorne ont été récoltées. Les résultats ont été extraits et commentés par la Haute école de travail social et de la santé et la Haute école de gestion Arc.

Le constat est que la jeunesse de Haute-Sorne se porte globalement bien, mais qu'elle ne se sent pas écoutée par les Autorités.

Le détail de cette journée et son bilan seront présentés dans le prochain numéro de Haute-Sorne Infos.

..... PUBLICITÉ



assidu

consultants en assurances
depuis 1979

Chantiers et projets communaux

Ecole primaire de Bassecourt – 4 classes supplémentaires

Les travaux concernant le bâtiment sont terminés. Les élèves et les professeurs de l'école primaire profitent de leurs 4 nouvelles classes depuis la rentrée scolaire du 16 août dernier.

Chauffage à distance entre les bâtiments de l'Administration communale et l'école primaire de Bassecourt

Les travaux pour la conduite et la chaufferie sont terminés. Les chaudières seront mises en service courant octobre.

Bassecourt/Sorne-Biernol – Protection contre les crues et revitalisation des cours d'eau

L'exécution de ce projet d'envergure pour la Commune mixte de Haute-Sorne a démarré le 22 août dernier. La durée de ces travaux est prévue jusqu'en décembre 2023.

Réfection des cours d'école à Glovelier, Bassecourt et Courfaivre

Les travaux pour les cours d'école de Glovelier et Bassecourt ont démarré et se dérouleront jusqu'au printemps 2023. L'aménagement pour la cour d'école de Courfaivre est planifié au

printemps 2023.

Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau entre Courfaivre et Courtételle

Les travaux sont terminés. La conduite a été mise en service avec succès le 2 mai dernier.

Renouvellement des compteurs d'eau, migration sur la technologie radio relevé

Le renouvellement des compteurs d'eau et l'installation du module de relevé radio pour ces appareils se sont poursuivis à Bassecourt dès septembre. Le Service des eaux réitère ses remerciements à la population pour le bon accueil réservé au personnel communal chargé de cette tâche.

Réalisation de mesures d'assainissement des conduites d'évacuation des eaux usées

Des travaux d'assainissement de conduites d'évacuation des eaux usées sont en cours de réalisation, principalement à Courfaivre. Ils visent à remédier aux défauts les plus conséquents repérés dans les réseaux d'évacuation des eaux. Une seconde série de réparations est program-

mée dans le courant de l'année 2023.

Entretien des routes communales

La planification établie en matière d'entretien des routes communales, respectivement le crédit-cadre qui y est consacré, permettront de nouvelles interventions d'ici à l'automne. Le calendrier établi est respecté.

Installation des moloks à Glovelier

À l'heure de la rédaction de ces lignes, la procédure d'autorisations arrive tantôt à son terme. La phase de réalisation est prévue prochainement.

Pose d'une nouvelle conduite d'eau à Sceut

La nouvelle section de conduite a été posée et mise en service dans le hameau de Sceut. Ces travaux garantissent l'alimentation en eau et améliorent la défense incendie du secteur. Cette section représente la première partie d'un futur bouclage du réseau.



..... PUBLICITÉ



Nous remercions la commune de Haute-Sorne pour la confiance accordée pour le projet d'assainissement total de l'éclairage public communal en LED.

Un éclairage moderne, intelligent et adapté est maintenant en fonction. Il permettra de substantielles économies d'énergie, tout en restant performant. Il est conçu pour limiter au maximum la pollution lumineuse.

BKW

VOTRE SERVICE DES EAUX A BESOIN DE VOUS!

Le Service des eaux a besoin de ses abonné-e-s de Bassecourt, Berlincourt et Glovelier, afin de procéder au calcul de taux de fuites.

Nous leur demandons, afin d'accomplir au mieux cette tâche exceptionnelle:

d'inscrire les valeurs de leur compteur d'eau en date du 15 novembre 2022

Et de nous retourner ces informations au plus vite. En effet, plus le temps de relevé est long, moins le résultat est fiable.

Tout-e habitant-e possédant un module de relevé radio n'est pas concerné-e.

Les abonné-e-s concerné-e-s recevront, dans le courant de la semaine 47-2022, une demande de relevé de leur compteur d'eau, soit par carte, soit par relevé WEB.



Le Service des eaux vous remercie d'ores et déjà de votre précieuse collaboration.



Prélèvement d'eau sur les bornes hydrantes

Les Autorités communales informent qu'il est interdit de procéder à des prélèvements d'eau sur les bornes hydrantes, sur le territoire de la Commune, sans avoir préalablement demandé l'autorisation au Service des eaux, seul organe compétent en la matière.

Tout contrevenant à l'art. 22 al. 5 du Règlement relatif à l'approvisionnement en eau potable de la Commune mixte de Haute-Sorne se verra infliger une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

PUBLICITÉ

LA SOLUTION CONTRE LE CALCAIRE DEPUIS 1993

Le système d'appareils EMIPULS pour la prévention de problèmes liés à l'entartrage et à la rouille.



- + ÉCOLOGIQUE
- + ÉCONOMIQUE
- + EFFICACE

28 ans d'existence
25'000 installations
Autonome et compact



FABRICATION

emipuls
LE CALCAIRE, C'EST NOTRE AFFAIRE DEPUIS 1993

Emipuls Swiss SA | +41 (0)32 385 16 22 | info@emipuls.ch | www.emipuls.ch

RéaJura Cœur

Cours de premiers répondants pour les défibrillateurs

L'année dernière, des cours ont été organisés par la fondation bruntrutaine RéaJura Cœur dans les locaux de l'Administration communale pour faciliter la prise en main des défibrillateurs.

Cette année encore, une journée sera organisée le mardi 22 novembre 2022 (un cours le matin et un deuxième l'après-midi).

Les frais d'inscription se montent à 160 fr.

Il est possible de s'y inscrire via le lien suivant:

www.haute-sorne.ch/fr/Guichet-virtuel/Formulaires/ReaJura.html



..... PUBLICITÉ

Allianz
Assurances Prévoyance



Agence générale Fabrice Mouttet

Avenue de la Gare 42
2800 Delémont
Tél. 058 357 70 70



COMTE IMMOBILIER
NOTRE PASSION A VOTRE SERVICE



**buchs &
plumey**
INGÉNIERIE

« Parce que nous sommes proches de vous,
parce que notre travail nous passionne ;
construisons ensemble ! »

 **Sandy Voirol** sàrl **carrelage**

2855 Glovelier 078 627 06 46

60^e Conseil général de la Commune mixte de Haute-Sorne

Date: lundi 27 juin 2022
Lieu: Centre de culture et de sport Courfaivre (CSCC)
Présidence: Agnès Veya

Messages

■ Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2021 de la Commune mixte de Haute-Sorne et des comptes bourgeois des bourgades de Bassecourt, Courfaivre, Glovelier et Soulce (message n° 188 du 27 juin 2022).

Les comptes municipaux et bourgeois 2021 ont été validés par le Conseil communal et la commission des finances. Le compte de résultat de la Commune mixte de Haute-Sorne affiche un excédent de produits qui se présente ainsi:

Résultat du compte général
CHF - 243 211.13

Résultat des financements spéciaux-
CHF 956 633.10

Résultat du compte global
CHF 713 421.97

Au vote, les comptes communaux 2021 de la Commune mixte de Haute-Sorne sont approuvés par 31 voix et une abstention.

L'entrée en matière des comptes bourgeois n'est pas combattue.

Les comptes de la bourgeoisie de Bassecourt:

- Le résultat de l'activité d'exploitation dégage un bénéfice de 35'000 fr.
- Le résultat provenant de financement est de 100'468 fr., ce qui donne un résultat opérationnel de 135'765,15 fr.
- Investissement du patrimoine administratif pour un montant de 6462 fr.

Les comptes de la bourgeoisie de Courfaivre:

- Le résultat de l'activité d'exploitation négatif s'élève à hauteur de 11'363 fr.
- Le résultat provenant de financement est bénéficiaire à hauteur de 56'159 fr., ce qui donne un résultat opérationnel positif de 44'796 fr.
- Investissements de 70'911 fr.

Les comptes de la bourgeoisie de Glovelier:

- Le résultat de l'activité d'exploitation négatif s'élève à hauteur de 120'452 fr.
- Le résultat provenant de financement qui est positif, s'élève à 100'142 fr., ce qui donne un résultat opérationnel négatif de 20'309 fr.
- Investissements totaux: 98'102 fr.

Les comptes de la bourgeoisie de Soulce:

- Le résultat de l'activité d'exploitation positif s'élève à 5'530 fr.
- Le résultat provenant de financement qui est positif s'élève à 59'223 fr., ce qui donne un résultat opérationnel positif de 64'754 fr.
- Investissements de 33'840,80 fr.

■ Prendre connaissance et approuver la convention individualisée avec le SEOD sur la gestion des déchets valorisables (message n° 189 du 27 juin 2022).

L'entrée en matière n'est pas combattue. Les objectifs de ce nouveau concept modulaire développé par le SEOD ont pour but d'offrir un service de qualité avec des coûts de gestion des déchets maîtrisés.

Ceci passe par:

- Le maintien de la gestion des déchets en mains publiques
- La mutualisation de la gestion des déchets à l'échelle régionale
- La professionnalisation de la gestion des déchets
- L'optimisation de la logistique
- La mise en place d'infrastructures modernes

Les objectifs à atteindre sont:

- L'amélioration de la qualité du tri et de la valorisation des matières
- La limitation des coûts d'élimination des déchets
- La diminution de la charge des communes

Concept modulaire:

Le concept modulaire propose différents niveaux de prestations. Ainsi, chaque commune adhère aux solutions qui conviennent à ses propres besoins. Quatre niveaux de prestations sont possibles.

Niveau de prestation 1:

Les communes conservent leur(s) infrastructure(s), les équiper et les exploitent, le SEOD gère de manière mutualisée le désapprovisionnement des fractions de base.

Niveau de prestation 2:

Les communes délèguent au SEOD la tâche d'équiper l'(les) écopoint(s) communal(aux) et de gérer le désapprovisionnement des fractions de base.

Niveau de prestation 3a:

Les communes délèguent au SEOD la gestion des fractions encombrantes. Le SEOD propose une solution sous la forme de collectes ponctuelles et délocalisées permettant un tri et une reprise contrôlée (qualité, quantité) de ces diverses fractions de déchets. Les fractions encombrantes.

Niveau de prestation 3b:

Les communes délèguent au SEOD la gestion d'un centre régional de collecte et de valorisation des déchets valorisables. Le SEOD propose une solution sous la forme du CCV implanté aux Prés-Roses à Delémont, permettant un tri et une reprise contrôlée (qualité, quantité) de plus de 30 fractions de déchets.

Implantation du Centre de valorisation à Delémont, à proximité de la sortie A16 Delémont-Ouest, qui comprend:

- Accès aisé
- Horaires d'ouverture élargis, 6 jours par semaine
- Ouvert aux ménages et aux entreprises
- Récupération d'objets valorisables pour une seconde vie par l'entremise d'une institution caritative
- Service de collecte à domicile pour les personnes à mobilité limitée



© Photo-Club Vallée de la Sorne

Niveau de prestation 4:

- Les communes délèguent au SEOD la gestion des déchets verts
- Le SEOD propose une solution sous la forme de deux collectes différenciées:
- Ramassage en porte-à-porte par des conteneurs spécifiques pour les déchets verts en petites quantités
- Apport au CCV pour les grandes quantités (tailles de haies, tontes, feuilles...)

Le modèle « niveau 4 » a été retenu par le Conseil communal de Haute-Sorne. Le concept de collecte des déchets étant remanié dans son intégralité (adaptations législatives et organisationnelles), la comparaison financière est délicate, vu que la palette des services mise à disposition de la population est beaucoup plus large.

Au vote, le message est accepté par 19 voix et 10 abstentions.

■ Prendre connaissance et approuver un crédit de 259'000 fr. pour la réalisation des travaux d'aménagements des écopoints communaux (message n° 190 du 27 juin 2022).

L'entrée en matière est combattue par le groupe HSA.

Au vote, la non-entrée en matière est refusée par 6 personnes.

L'entrée en matière de ce message est acceptée par 19 voix.

Le Conseil communal a essayé de faire la meilleure répartition possible au sein des villages, mais cela a été extrêmement compliqué, car la Commune souhaitait

des emplacements sur du terrain communal afin d'éviter des frais et que ces frais soient répercutés sur la population. La Commune doit aussi se plier à une multitude de critères concernant ces écopoints.

Concernant les Grands-Prés, il y a effectivement une presse à papier/carton qui est prévue. Pour éviter d'encombrer les écopoints, les citoyens pourront mettre leur papier/carton à cette presse à papier. C'est le SEOD qui la prendra en charge.

La mise à disposition de la population d'écopoints dans les différents villages est une obligation communale selon la législation cantonale en matière de déchets.

Une publication a été faite dans la *Feuille officielle*. Les sociétés pouvaient, par personne interposée, s'opposer au permis. Il a été difficile de trouver des emplacements.

Concernant les emplacements de Glovelier, il n'y a plus d'opposition. Il n'y a aucune place de parc en moins à Glovelier. Ces conteneurs sont uniformes et les alentours propres. Ça sera arborisé et l'entretien sera suivi.

Chaque poste a été estimé pour ces aménagements pour les places. Dans le montant de 61'000 fr., toutes les démarches en lien avec les demandes de permis sont comprises. Une négociation avec le SEOD pourra être faite pour la prise en charge de cette partie.

Concernant les entreprises, elles ne peuvent pas conduire leurs déchets, en lien avec leur production, dans les écopoints ou au centre de valorisation, sans payer. Pour connaître l'avis des entreprises, le Conseil communal a envoyé un

questionnaire pour évaluer leurs besoins en termes de traitement des déchets.

Au vote, le message est accepté par 21 voix, 6 refus et 5 abstentions.

■ Prendre connaissance et préavisser un crédit d'investissement de 3'990'000 fr. relatif à l'acquisition du terrain feuillet n° 2198 du ban de Bassecourt et la construction d'un bâtiment pour les services techniques communaux (message n° 191 du 27 juin 2022).

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Au vote, le message est accepté par 30 voix et une 1 abstention.

■ Prendre connaissance et statuer sur un crédit de 500'000 fr. par la bourgeoisie de Glovelier pour l'achat de l'ancienne laiterie à Glovelier (message n° 192 du 27 juin 2022).

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Au vote, le message est accepté à l'unanimité.

Retrouvez les documents
du Conseil général sur
www.haute-sorne.ch



Michèle Bailat

« Mon ambition est de m'investir dans ma Commune pour ma Commune »

Michèle Bailat en fait l'aveu : si on lui avait prédit qu'elle accèderait un jour à la dignité de vice-chancelière, elle n'en aurait rien cru.

Lumière sur une jeune femme volontaire, dont le bien-être et la qualité de vie de ses concitoyen-ne-s sont source d'inspiration quotidienne.

Ce sont les meilleurs aléas de la vie, ainsi qu'un goût prononcé pour le service public, associés à des compétences largement éprouvées, qui auront fait de Michèle Bailat la première vice-chancelière de Haute-Sorne. Un titre dont elle n'abuse pas. Servir ses concitoyens du mieux qu'elle le peut lui importe avant toute chose. Elle l'affirme, certes, mais on le devine d'emblée, bien avant le premier échange de propos. Engageante et engagée, sensible à la condition des gens, douée d'une énergie discrète mais efficace, cette mère de deux enfants se réalise pleinement dans son emploi et se ressource auprès des siens. Ses repères fondamentaux sont le travail, la famille ainsi que diverses activités culturelles et sportives. Elle s'en tient là. Sportive engagée, elle le fut sa part, mais pour l'heure, elle n'éprouve pas la nécessité de le redevenir ou d'acquérir un surcroît de visibilité en s'impliquant dans une activité associative. L'avenir en décidera...

Un parcours riche et mouvementé

Michèle est établie à Glovelier. Si le haut de la Vallée de la Sorne n'est pas sa terre natale, ses choix de vie ne l'auront guère éloignée de la sienne : elle a en effet grandi à Courroux. À l'heure d'entrer dans la vie active, elle effectue un apprentissage d'employée de commerce. Après avoir occupé divers emplois dans le secteur privé, elle fait ses premières armes dans le service public, au sein de l'Administration communale de Crémines, puis poursuit son chemin au Service des migrations du canton de Berne. Elle y restera dix ans,

plus de temps qu'il n'en faut pour acquérir un solide bagage professionnel et humain, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'allemand et de l'outil informatique. Devenue maman, l'appel de son Jura natal se fait de plus en plus insistant. Elle y vit, certes, mais elle aspire à s'en rapprocher davantage en exerçant une activité à proximité de son domicile. Or, il se trouve qu'à la même époque, en 2020, la Commune de Haute-Sorne est en quête d'une vice-chancelière ad interim. Forte de son expérience, Michèle fait acte de candidature et entre ainsi dans l'Administration communale. Par la suite, le poste de vice-chancelier deviendra vacant et sera mis au concours. Nommée à temps partiel, ainsi qu'elle le souhaite, elle peut alors donner plein sens à ses aspirations : s'investir dans sa Commune pour sa Commune. Ainsi, un peu plus d'un an après sa nomination, beaucoup savent désormais que cette jeune femme, déjà croisée dans la rue, « travaille à la Commune ». Sait-on vraiment ce qu'elle y fait ?

Quelques mots à propos d'un mot

À ce stade, et pour mieux saisir l'importance de sa tâche, il convient de s'attarder un peu sur un mot : chancelier. Vénérable, cette dignité fait forte impression. Aussi, lorsqu'il a été introduit dans l'organigramme de Haute-Sorne, au milieu de la précédente législature, ce titre, à connotation antique et médiévale, aura pu ainsi arracher quelques sourires et surprendre les gens d'ici, habitués à celui, peut-être moins prestigieux mais tout aussi éloquent de secrétaire communal. Le titre de chancelier a traversé



les siècles, il s'est accommodé à tous les régimes. Il a si bien résisté à toutes les tentatives de moderniser le langage qu'il résonne de façon un peu pittoresque parmi les coaches, les leaders et les DRH en veux-tu en voilà. Tantôt il aura désigné le pouvoir lui-même, tantôt sa proximité la plus immédiate. Un peu partout et de tous temps, il a été fait si large usage de cette austère dénomination que la définition du dictionnaire satisfait peu les curiosités.

Être chancelier au bord de la Sorne

En Haute-Sorne, ainsi que dans les quelques Communes jurassiennes qui ont adopté ou conservé ce titre, le chancelier n'est autre qu'un premier secrétaire, un greffier principal dont les compétences sont élargies, notamment à la gestion des ressources humaines et à la communication, domaine qu'il convient de soigner, tant la conduite des affaires s'est complexifiée alors que les exigences du

Simple et décontractée dans ses façons, telle est Michèle Bailat, la vice-chancelière de Haute-Sorne, nommée en 2021.



citoyen se sont accrues : désormais surinformé, le contribuable veut bien être chicané par les contraintes, à condition d'en saisir la raison. Il faut donc le lui expliquer, le convaincre. Michèle et ses collègues l'ont bien compris.

Directement subordonnée au maire, la Chancellerie tient également le rôle d'intermédiaire indispensable entre les Autorités politiques et l'ensemble des services. Sa mission consiste à veiller à l'exécution des décisions politiques, mais également à les communiquer à la population, notamment par le biais de ce magazine d'information, du site internet et des traditionnels panneaux d'affichage. D'un point de vue protocolaire, le chancelier attitré, en l'occurrence Raphaël Mérillat, est ainsi le personnage le plus éminent de la hiérarchie administrative. Par définition, en sa qualité de vice-chancelière, Michèle Bailat lui succède immédiatement. Elle l'assiste dans son travail et ainsi que suggère le préfixe de son titre, elle le remplace en cas de nécessi-

té. Un troisième collaborateur, l'ancien vice-chancelier Gérald Kraft, complète l'équipe de ce service particulier, rattaché au Secrétariat communal.

De quelques tâches parmi d'autres

Parmi les tâches administratives régulières dévolues aux chanceliers, la plus emblématique est assurément la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Conseil général, ainsi que ceux des assemblées bourgeoises. Pour rappel, le territoire de Haute-Sorne compte six bourgades, mais seules quatre d'entre elles sont administrées par la Commune. En étroite collaboration avec le bureau du Conseil général et le Maire, la Chancellerie élabore les ordres du jour de cet organe législatif et prépare les dossiers à l'intention de ses membres qu'elle se charge bien sûr de convoquer. L'organisation des votations et des élections lui incombe également. Cependant, si les chanceliers

nomment et convoquent le bureau de vote, ils n'en assument pas la présidence, rôle qui incombe à un conseiller communal désigné à tour de rôle.

Administrer, c'est communiquer

Michèle aura bien vite pris goût à son travail dont la variété n'est pas pour lui déplaire. L'ambiance et la souplesse des horaires la séduisent également. Elle est reconnaissante à Raphaël Mérillat qui n'a pas ménagé son temps pour assurer sa formation et l'initier à son travail.

« Gérald Kraft a été formidable, lui aussi. Il m'a réservé le meilleur des accueils et répond toujours présent lorsqu'il s'agit de me transmettre ses connaissances », ajoute-t-elle. Son esprit d'initiative trouve à s'accomplir dans la réalisation de petits projets. Un exemple récent ? La mise sur pied et l'organisation des patrouilles scolaires adultes sous la houlette du conseiller communal en charge des écoles. *« Toutes mes idées ne sont pas retenues. Ma vision n'est parfois pas alignée sur celle des conseillers. Et c'est alors la politique qui gagne, c'est bien normal »,* sourit-elle.

À plusieurs reprises, elle insiste sur l'importance de la communication entre les Autorités et la population : *« Il est primordial de communiquer, d'être à l'écoute des doléances des citoyens, de les éclairer sur les décisions. Du malentendu naît le mécontentement. Or, le mécontentement est source de désintérêt et de détachement. Il faut prendre le temps d'expliquer, de rassurer. Avec la disparition des assemblées communales, c'est toute une culture citoyenne de proximité qui s'est éteinte. Il faut alors tenter de la reconstruire par la communication ».* Administrer, c'est aussi communiquer !

Texte et photo
François Christe

61^e Conseil général de la Commune mixte de Haute-Sorne

Date: lundi 5 septembre 2022

Lieu: halle polyvalente de Glovelier

Présidence: Agnès Veya

Questions orales

■ Question n° 1, intitulée: « Facturation rétroactive de l'entretien des terrains de foot », posée par Adeline Mahon (PDC)

Mme Mahon interpelle l'Exécutif en ces termes:

« On a pu lire dans la presse régionale un article concernant les clubs de foot de Haute-Sorne à propos des frais d'entretien des terrains et infrastructures. Après avoir pris connaissance de l'article et ayant été approchée par plusieurs personnes, je me permets de revenir sur ce dossier afin de donner des éclaircissements à la population. Par le biais de ma question, je tiens à préciser que je ne mets pas en cause la nécessité de mettre nos sociétés sur un pied d'égalité. Cependant, je me questionne sur la décision de facturer les années rétroactivement aux sociétés ».

Ma question est donc la suivante:

« Comment se fait-il que les clubs de football de notre Commune doivent payer des factures rétroactives concernant les coûts d'entretien des années 2019, 2020 et 2021, étant donné que les comptes communaux de ces années ont déjà été bouclés et approuvés par le Conseil général? Est-ce qu'une convention à cet effet a été signée pour les années mentionnées? Et est-ce que d'autres facturations rétroactives ont eu lieu ou auront lieu pour d'autres sociétés locales? »

Réponse de Géraldine Beuchat, conseillère communale:

Elle explique qu'il y a des négociations en cours avec les quatre sociétés de foot concernées. Ce travail a déjà débuté lors de la première législature et n'a malheureusement pas encore pu aboutir. « L'idée est de mettre toutes les sociétés de Haute-Sorne qui utilisent les infrastructures communales sur un pied d'égalité. Cela découle du règlement des locations. Afin d'établir une convention, les clubs ont été réunis. Il faut savoir que, par le passé, ils étaient traités en fonction des communes dont ils dépendaient et il y avait beaucoup de disparités.

De très bonnes discussions ont été menées avec ces sociétés de foot. En raison du Covid et de la votation populaire en lien avec les infrastructures de Bassecourt, le dossier a pris un léger retard. Les clubs ont été informés que la facturation serait rétroactive depuis 2020 et l'ont acceptée. Il y a une provision qui a été comptabilisée dans les produits des comptes communaux. Une déduction Covid a été déduite du montant. Les conventions ne sont pas finalisées. »

Elle ajoute qu'il n'y aura pas d'autre facturation rétroactive en faveur d'autres sociétés locales.

Elle rappelle que les demandes de subventions pour les sociétés peuvent être faites jusqu'à fin septembre. Pour le projet de convention convenu avec les sociétés avec lesquelles un accord a été trouvé, seuls 30 % des frais seront facturés au club. Cela signifie que 70 % des frais sont pris en charge via l'impôt par la collectivité publique.

Adeline Mahon est satisfaite de la réponse.

■ Question n° 2, posée par Catherine Wolfer (PS-Verts):

Mme Wolfer interpelle l'Exécutif en ces termes:

« Le 26 août 2022, on a pu entendre Raoul Jaeggi sur les ondes de RFJ annoncer que (je cite) « sa candidature avec le parti Vert'libéral comporte une forte connotation de volonté de transition énergétique ».

Dès lors, une question nous brûle les lèvres. Comment expliquer qu'un candidat motivé par la transition énergétique ne réussisse pas à mener à bien la pose de panneaux solaires en Haute-Sorne alors que le crédit a été voté en 2020 par le Conseil général. Si l'été avait été pourri, on le regretterait un peu moins, quoique. Au vu de la conjoncture actuelle et des prix galopants de l'électricité, on a plutôt envie de s'en mordre les doigts. De plus, M. Jaeggi m'avait informée, lors d'un entretien téléphonique au début du printemps, que le chantier avait été attribué. Que faut-il donc qu'il se passe pour qu'on ne parle plus de ces panneaux photovoltaïques mais qu'on les voie et qu'on en mesure l'efficacité? »

Réponse de Raoul Jaeggi, conseiller communal:

Il évoque le fait que lui aussi est attristé que les travaux n'aient pas encore débuté. Il rappelle que c'est le Conseil communal qui décide du commencement des travaux. Il relève aussi que les entreprises du domaine sont débordées de travail. Il n'a actuellement pas de réponse à donner concernant le début des travaux, mais il a une réunion prévue pour en discuter avec l'entreprise concernée.

Catherine Wolfer est satisfaite de la réponse.

PUBLICITÉ



Comptabilité
Révision, agrémentation ASR
Fiscalité
Conseil d'entreprise
Tous mandats d'entreprise

Rue Emile-Boéchat 60 Rauracie 47
2800 Delémont 2853 Courfaivre
032 422 74 80 032 438 98 23

E-mail:
roth@fiduplus.ch
hulmann@fiduplus.ch



© Photo-Club Vallée de la Sorne

Message

Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement sur les élections communales de la Commune mixte de Haute-Sorne (message n° 193 du 5 septembre 2022).

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Jean-Bernard Vallat, maire s'exprime ainsi :

« Comme vous avez pu le lire dans la teneur du message, c'est une adaptation qui fait suite à la modification, l'année dernière, de l'ordonnance cantonale concernant les élections communales.

Les quelques ajustements effectués dans ce règlement sont obligatoires pour être en totale adéquation avec les lois cantonales.

Un règlement-type nous a été fourni et nous l'avons complété pour l'adapter à notre Commune.

Il y a quelques changements importants dont vous avez pu prendre connaissance dans le message.

Cela concerne principalement l'Administration, sauf pour l'art. 52 al. 3 qui stipule: le candidat ou la candidate n'ayant pas obtenu au moins 5% des suffrages lors du 1^{er} tour ne peut plus se présenter au second tour ».

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le nouveau règlement sur les élections de la Commune mixte de Haute-Sorne.

Retrouvez les documents
du Conseil général sur
www.haute-sorne.ch



PUBLICITÉ

TTC

THIERRY ERARD SA
GÉNIE CIVIL
CONCEPT & RÉALISATION

Thierry Erard SA
est une entreprise active dans les domaines du génie civil et de la construction.

Spécialiste pour vos différents projets:

- Maisons familiales
- Locatifs
- Usines
- Lotissements
- Construction routière
- Collecteurs
- Travaux hydrauliques

Thierry Erard SA
Saint-Germain 21
CH - 2853 Courfaivre

Tél: 032 426 63 63
Fax: 032 426 63 65
Natef: 079 251 18 68
E-mail: thierryerardsa@bluewin.ch

Et plus précisément:

- Aménagements extérieurs
- Transports
- Terrassements et remblais
- Démolitions
- Service de bennes
- Collecteurs et drainages
- Conduites industrielles
- Alimentation en eau potable
- Pavages et bordures
- Revêtements bitumineux et béton
- Soutènements, enrochements, gabions
- Radiers, dalles et murs en béton armé
- Maçonnerie
- Transformations intérieures

BIOTEC
BIOLOGIE APPLIQUÉE SA
www.biotec.ch

architecture
urbanisme
expertises

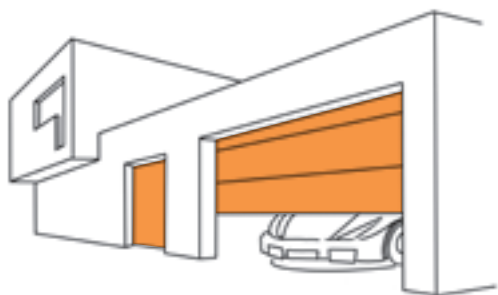
ARCHES
2000 SA

construction
planification
réalisation

ARCHITECTURE
AJ - SARL

www.arches2000.ch
www.architectureaj.ch

Gyger *Sàrl* Fermeture



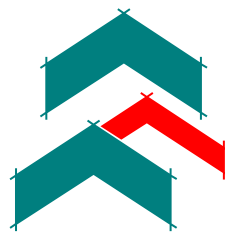
Rue du Breuil 1
2855 GLOVELIER

info@gygerfermeture.ch
Tél 032 466 81 13



HÖRMANN

ODIET MICHEL ^{SARL}



- ✓ FERBLANTERIE
- ✓ COUVERTURE
- ✓ ETANCHEITE SARNAFIL
- ✓ REVETEMENT FACADE-
- ✓ ETERNIT

032 422 05 17 079 445 15 37

LE DIMINU - TIF

la coupe sur mesure



Didier Moosmann

Diplôme Fédéral
Coiffeur Conseiller KERASTASE



Coiffure
Création
Stylisme
Colorisme

Bassecourt - rue de l'Église 6 - 032 422 21 26
Rendez-vous en ligne avec onlinebooking.lkosoft.com sur local.ch et Facebook

PROTECTION DE LA POPULATION

Des abris PC pour tou·te·s

La guerre en Ukraine a amené certaines questions de la part des citoyen·ne·s de Haute-Sorne à propos des abris de protection civile et leur nombre dans la Commune.

La Section de la protection de la population et de la sécurité (PPS), en charge de ceux-ci, a recensé les capacités d'accueil des abris PC de la Commune, dont vous trouvez un aperçu ci-après.

Les personnes qui ont construit et bénéficié d'une dérogation pour un abri PC, ont reçu une information dans laquelle il est noté dans quel abri elles doivent se rendre.

Lien utile Office fédéral de la protection de la population (OFPP):

<https://www.babs.admin.ch/fr/publikservice/downloads/schutzbauten.html>



Par localité, le nombre de places des abris:

BASSECOURT

- Rue du Vieux-Moulin 20, abri public de **520** places.
- Rue du Pré Convert 28, abri public de **128** places.
- **338** abris privés de 4 à 105 places.
- À définir, dès la connaissance définitive des instructions de la Confédération, les places constituant un abri sanitaire; il est situé sous le home.

COURFAIVRE

- Rue du Moré 11, abri public de **183** places.
- **82** abris privés de 3 à 115 places.

GLOVELIER

- Pas d'abri public.
- **47** abris privés de 5 à 60 places.

SOULCE

- Rue La Condemenne 70a, abri public de **280** places.
- **6** abris privés de 4 à 7 places.

UNDERVELIER

- Route de Soulce 20, abri public de **304** places.
- **3** abris privés de 8 à 50 places.

SOUS LA LOUPE

SERVICE DE L'URBANISME, DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

PERSONNEL

- Secrétariat (partagé avec les Services techniques): 4 personnes
- Bureau technique: 3 personnes
- Conciergerie: 10 personnes

DOMAINES ET TÂCHES

Urbanisme

- Aménagement du territoire (PAL – Plan d'aménagement local –, plans spéciaux)
- Permis de construire
- Police des constructions

Bâtiments

- Entretien et rénovation du patrimoine bâti communal et bourgeois
- Gestion de la construction des nouveaux bâtiments communaux et bourgeois
- Conciergerie

Environnement

- Protection contre les crues
- Entretien des cours d'eau et des ouvrages de franchissement (plan d'entretien)
- Carte des dangers
- Plan d'alarme et d'intervention
- Gestion des sites pollués

Energie

- Planification énergétique (chauffage à distance, panneaux photovoltaïques, par exemple)
- Comptabilité énergétique des bâtiments communaux et bourgeois

Chiffres/remarques

- Environ 200 permis traités par an
- Nombreux cas de constructions illícites ou non conformes constatées ces dernières années. Contrôle sur dénonciation ou suspicion de la part du Service.

Les contrôles vont s'intensifier à l'avenir

- Environ 100 km de cours d'eau à entretenir (80'000 fr./an)
- Un projet majeur de protection contre les crues et revitalisation de cours d'eau en cours de travaux (Sorne-Biernol) et trois à venir dans les prochaines années
- Deux projets importants de protection contre le ruissellement en cours d'étude et exécutés prochainement: Glovelier/Charbon-Les Montates & Mesures de protection du tissu bâti suite aux événements de juillet 2021
- 45 bâtiments à gérer (écoles, crèches, halles des fêtes, loges, immeubles, hangars, colonie du Cerneux-Godat)
- 5 sites pollués majeurs à assainir selon les directives OFEV.



Route de Glovelier 1 - 2856 Boécourt - Tél. 032 466 27 17 -
Fax 032 426 11 67 - info@paupe.ch - www.paupe.ch



Bitusag SA



Produits bitumeux
L'entretien et la qualité
au service des routes

CP 6 - 2855 Glovelier - Tél. 032 426 77 94 - Fax 032 426 83

Hertzeisen SA

**MAZOUT-CHAUFFAGE
DIESEL-CARBURANT**

CP 18 - 2855 Glovelier - Tél. 032 426 69 47 - Fax 032 426 63 66
info@hertzeisen-combustibles.ch - www.hertzeisen-combustibles.ch

DENNER
PARTENAIRE
2854 BASSECOURT



Conseils en énergie du bâtiment

- » CECB ET CECB+
- » PREUVE ÉNERGÉTIQUE
- » CERTIFICATION MINERGIE
- » CHANGEMENT DE CHAUFFAGE

Votre conseillère pour la transition énergétique

Maryse Rebetez

Bassecourt

077 501 78 71

info@cemr.ch

www.cemr.ch



Depuis 25 ans à votre service !

Rue des places 44
2855 Glovelier

info@beuchat-sarl.ch
Téléphone : +41 32 426 87 41
Portable : +41 78 663 63 29

BATIPRO

**CONSTRUCTION BOIS / MENUISERIE
PORTES & FENÊTRES**

Rte du Moulin des Lavois 51
2882 ST-URSANNE

batipro-sa.ch
+41 (0)32 427 35 85



BREVETS

Une collaboratrice et un collaborateur de la Commune ont réussi le brevet fédéral de Spécialiste en administration publique

Les Autorités communales félicitent chaleureusement **Blerta Idrizi** (cheffe adjointe du Service financier), ainsi que **Raphaël Mérillat** (chancelier), pour la réussite de leur brevet fédéral de Spécialiste en administration publique. Une formation qui dure trois ans au total.

Raphaël Mérillat, chancelier, et **Blerta Idrizi**, cheffe adjointe du Service financier, fraîchement brevetés. Bravo!

PUBLICITÉ

Réparation de dégât de parc et dégât de grêle



Débosselage Sans Peinture
 Notre professionnalisme au service de votre carrosserie.
Edouard Chèvre
 079 428 87 55 | www.ched.ch

COLAS

Tél. 032 427 36 60
 Fax 032 427 36 79

colasju@colas.ch

Routes – Génie civil – Revêtements colorés
Remplacement de conduites sans tranchées

Dos chez Mérat 126 – Case postale 54 – 2854 Bassecourt



www.boucherie-kottelat.ch

Boucherie - Traiteur

KOTTELAT SA

Bassecourt
 Tél. 032 426 73 02

... naturellement régional !

SPÉCIALITÉS DE CHASSE

- * Médailles de chevreuil *
- * Civet de chevreuil et civet de cerf *
« préparation maison »
- * Entrecôte de cerf *
- * Spätzli « maison » *

DÉLICIEUSES SPÉCIALITÉS DE SAISON

- * Boudin à la crème *
- * Atriaux *

METS PRÉPARÉS

- * Pieds de porc en sauce mère *
- * Tripes cuites en sauce tomate *
- * Sauce vol au vent *

QUALITE - CONSEIL - SERVICE

VOTRE BILLET EN UN CLIC!

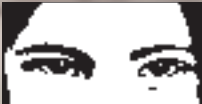
Achetez votre titre de transport avant
de monter dans le bus avec les applications
Mobile CFF ou **FAIRTIQ**.



M MOBIJU

noctambus

Suivez-nous sur mobiju.ch



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



**Chaque enfant dans
le monde a le droit
de manger à sa faim.**

Tout simplement, avec votre don.

tdh.ch/tout simplement



groupe sa

www.rwb.ch

RWB Jura SA

Route de Fontenais 77
2900 Porrentruy
T : +41 58 220 38 00
porrentruy@rwb.ch

Rue de Chaux 9
2800 Delémont
T : +41 58 220 38 60
delemont@rwb.ch

**LA SOLUTION À VOS
PROBLÈMES D'IMPAYÉS**

N'attendez pas
qu'il soit trop tard !

ORC.SA

Office de Recouvrement
de Créances - Inkasso

www.orcnet.ch

032 465 70 50 | contact@orcnet.ch

Le périmètre réservé aux eaux (PRE) oppose Haute-Sorne au Département de l'environnement cantonal

Le périmètre réservé aux eaux (PRE) vise à établir autour de celles-ci une distance destinée à préserver la qualité des eaux, ainsi que les fonctions naturelles et paysagères des cours et plans d'eau. Il doit aussi permettre la protection contre les crues et garantir l'utilisation des eaux. Les contraintes liées à ce périmètre sont de deux ordres: elles concernent les possibilités de construire et l'exploitation du sol.

Dès son entrée en vigueur, le plan spécial cantonal en la matière produira les mêmes effets que les plans de zones des différentes localités et s'appliquera à l'ensemble des propriétaires fonciers concernés par un périmètre réservé aux eaux.

La Commune de Haute-Sorne a fait opposition à ce plan, car elle le juge trop contraignant vis-à-vis de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Il ne peut dès lors entrer en vigueur, l'opposition créant un effet suspensif.

Les explications de Géraldine Beuchat, conseillère communale en charge de l'environnement, de la culture, des sports et loisirs: «*Bassecourt, Glovelier et, dans une moindre mesure, Undervelier et Soulce, disposent de centres anciens touchés par le PRE, avec des bâtiments qui pourraient être réhabilités en logements. Le cas échéant, des places de parc à proximité immédiate sont indispensables. Or, le périmètre réservé aux eaux ne l'autorise pas, même si le cours d'eau est canalisé sous terre. En résulterait ainsi des appartements ou maisons sans places de parc,*

si l'on veut respecter la loi à la lettre, donc peu attractifs. Il est légitime de densifier l'habitat, mais cela signifierait, ici, sans places de parc.»

Ce litige entre la Commune de Haute-Sorne et le Département de l'environnement cantonal doit être tranché par un tribunal.

Pour l'heure, les deux parties affûtent leurs arguments.

Révision en cours du règlement de gestion des eaux de surface

La commission des berges traite de tout ce qui a trait à l'entretien des cours d'eau – plus de 100 km répartis sur toute la Commune. Une planification ad hoc, validée par le Canton, est établie pour cinq ans (à laquelle s'ajoutent parfois des imprévus).

Le plan en question, qui arrive à échéance, est actuellement en révision. «*À l'avenir et nouvellement, les fiches d'entretien seront accessibles via le GéoPortail cantonal*», indique Géraldine Beuchat.

Souligmons que le propriétaire s'acquitte de la taxe des berges, ce qui permet de fi-



Géraldine Beuchat, conseillère communale en charge de l'environnement, de la culture, des sports et loisirs; Richard Hulmann, chef du Service de l'urbanisme, des bâtiments et de l'environnement, et Bernard Maître, président de la commission des berges, sur le chantier de protection contre les crues «*Sorne-Biernol*», à Bassecourt.

nancer leur entretien. Le solde de celle-ci est affecté aux divers projets de protection contre les crues.

Parallèlement, la révision du règlement des berges, rebaptisé règlement de gestion des eaux de surface (RGES) et qui émane de la loi sur la gestion des eaux (LGEaux), devrait être finalisée d'ici à la fin de cette année. «*Un changement notable est attendu, l'intégration de la notion de ruissellement, déclare notre interlocutrice. En effet, les épisodes pluvieux s'annoncent toujours plus fréquents. Et inclure le ruissellement dans ce règlement permet d'obtenir un financement spécifique.*»

Enfin, tous les plans d'eau devront figurer dans le nouveau règlement (seuls les cours d'eau y sont pour l'heure répertoriés).

En phase finale d'élaboration, il passera encore, jusqu'à fin 2022, au Conseil général pour approbation.

Didier Walzer

PUBLICITÉ

Desboeufs Alexandre Sàrl
Menuiserie
menuiserie-desboeufs.ch

2854 Bassecourt

Internorm Fenêtres – Portes

Blaise Martignier

Le charronnage, un artisanat en sursis

C'est au cœur même d'Undervelier qu'il faut se rendre pour rencontrer un artisan pas tout à fait comme les autres. Passionné par le travail du bois, Blaise Martignier aurait pu se contenter d'être ébéniste, d'autant qu'il en a le CFC, ou même forestier-bûcheron, CFC qu'il détient également.

Pourtant, entre deux travaux d'ameublement sur mesure, notre hôte exerce une passion très spécifique: le charronnage. Explications.



Installé à Undervelier, Blaise Martignier est le dernier charron de Suisse romande.

Pignons, cintres, frettes, moyeux, jantes et autres rayons font partie intégrante du quotidien de Blaise Martignier (48 ans). Il faut dire que le charronnage n'a aucun secret pour notre interlocuteur, qui nous a ouvert grandes ses portes: «*J'apprécie toujours d'expliquer ce que je fais*», sourit le professionnel tout en déplaçant quelques outils, histoire de pouvoir poser mon bloc-notes.

«*C'est un métier d'artisanat ancien qu'il me tient à cœur non seulement de pratiquer, mais aussi de faire connaître et de transmettre.*»

Il faut dire que le métier est en sursis: Blaise Martignier est le dernier charron de Suisse romande.

Tout ce qui roule

Collectionneurs, propriétaires d'anciens engins, musées et institutions peuvent faire appel aux compétences spécifiques du charron. «*D'ailleurs, je suis en discussion avec le Musée militaire à Morges pour la réfection de roues de canons Maritz – une ancienne fonderie genevoise – de 1750.*» Mais au fait, en quoi consiste exactement le travail d'un charron? «*Le charron a toujours construit les moyens de transport terrestres, de la civière en bois jusqu'aux voitures des chemins de fer, explique Blaise Martignier. Autant dire que c'est large! En tout, trois métiers étaient destinés à cette vocation de transport: il y avait aussi le charpentier de marine*

pour tout ce qui flotte, et le constructeur d'avion pour tout ce qui vole.»

Une histoire lointaine

Jusque dans les années 1950, chaque village avait son charron. Le canton du Jura ne dérogeait pas à la règle. «*Le forgeron et le charron étaient des artisans indispensables au quotidien des populations, explique-t-il. Dès lors que le charron fabriquait tout ce qui roulait, il était sollicité pour les chars, les charrettes, les carrosses, mais aussi les voitures en bois des tramways ou celles des chemins de fer.*» La généralisation de l'automobile, la mécanisation agricole et l'arrivée du tout acier ont

..... PUBLICITÉ





d'ameublement ou de bardage à l'ancienne, il n'utilise que du bois local.

« Dans la Vallée de Delémont, nous avons un vrai trésor en essences de bois qui ne sont pas ou peu valorisées. Et nous avons également la chance de disposer d'un nombre important de scieries par rapport à d'autres régions romandes. Ici, tout le monde réside à moins de 15 km d'une scierie. À Genève, les professionnels doivent se rendre jusque dans le canton de Fribourg pour faire scier leur bois ! »

Cerisier, noyer, peuplier...

Puriste dans l'âme, le charron d'Undervelier est un adepte du séchage à l'air libre : *« J'essaie d'anticiper mes besoins en bois. Je l'achète sur pied et je le sèche moi-même. »* Prévoir la demande des clients, connaître les lots à acheter, analyser les arbres proposés, faire débiter le bois, c'est tout un savoir-faire qui accompagne les activités du professionnel, tant dans ses chantiers que dans le cadre du charronnage.

« Cette année, j'ai pu acquérir des bois qui ont poussé à Courfaivre, du cerisier à Montavon, du noyer à Courtételle et du peuplier à Glovelier. Les gens sont surpris quand je leur dis que nous avons du peuplier dans notre coin de Jura, mais c'est pourtant le cas. »

De précieux savoirs

Pin sylvestre, noyer, cerisier, érable, chêne, frêne, Blaise Martignier nous parle des essences et de leurs caractéristiques avec une aisance qui force le respect. Mais pas seulement, car le lieu de pousse aussi est essentiel pour notre interlocuteur, dont les connaissances en matière de bois semblent illimitées.

« Vous prenez un chêne ou frêne qui a poussé seul au bord de l'eau, et un autre qui a poussé en forêt parmi d'autres arbres de son espèce, le bois sera totalement différent. Le premier aura des veines plus larges, plus fibreuses et plus souples, tandis que le second aura un veinage plus serré et donc plus stable. De même que le bois d'un frêne de 60 à 80 cm de diamètre ne sera pas utilisé pour les mêmes choses que celui d'un diamètre de 30 à 40 cm. L'un n'est pas mieux ou moins bien que l'autre. Mais ce sont des éléments importants à connaître lorsqu'on choisit la destination d'utilisation du bois. »



Jamais de colle

Le savoir-faire du charronnage est fort d'une particularité : il n'utilise jamais de colle, contrairement à la menuiserie. Les vibrations désolidariseraient en effet un assemblage collé. De fait, ce sont uniquement les assemblages de force qui maintiennent le tout.

Le trempage de pièces dans l'eau ou au contraire leur sur-séchage permettent des ajustements d'une très grande précision. ■

précipité le métier dans l'oubli. Dans le canton du Jura, le CFC de charron sera d'ailleurs abandonné en 1962. Aujourd'hui, il n'existe plus du tout à l'échelle romande.

Prendre son bâton de pèlerin

Autre particularité du métier : trouver l'outillage adapté qui, lui aussi, n'est plus fabriqué. *« C'est un casse-tête constant. J'ai mis dix ans à rassembler l'outillage nécessaire avant de pouvoir commencer à travailler. Les outils de charronnage ont des formes spécifiques et ils ne peuvent pas être remplacés par d'autres. J'en profite pour lancer un appel : je suis toujours à la recherche d'outils pour compléter ceux que j'ai déjà. »*

Côté ouvrages, notre interlocuteur reste à l'affût d'anciens écrits, précieux de par leur contenu.

« Je commande régulièrement des copies de pages ou d'ouvrages du XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles à la BnF Gallica (Bibliothèque Nationale de France). »

C'est le seul moyen de retrouver des termes, de comprendre certains savoir-faire et de replacer des techniques de fabrication dans le contexte de leurs différentes époques pour mieux se les réapproprier et les faire vivre aujourd'hui. »

Valoriser le bois local

Char restauré de 1942, voiture postale du XIX^e siècle en attente de rénovation, traîneaux, roues, armoires, planches, gros outillages en fonte, dessins techniques d'anciennes pièces de véhicules, l'atelier de Blaise Martignier est avant tout une ode au bois. Car le professionnel a une spécificité : pour le charronnage, comme pour ses chantiers

ÉLECTRICITÉ

TABOURAT

Le bon choix !

GLOVELIER
Tél. 032 426 65 61
info@tabourat.ch

www.tabourat.ch

Mary-Jo
 BOUTIQUE
 BASSECOURT

f @

EGELE PAYSAGES
 Création et entretien de jardin

- Aménagements, plantations;
- Engazonnement, prairie fleurie;
- Maçonnerie paysagère, pavage, dallage;
- Clôture, panneau occultant;
- Taille, tonte, traitement, désherbage;
- Nettoyage haute pression...
- Devis gratuit

www.egelepaysages.ch
contact@egelepaysages.ch
 079 925 77 66

MEMBRESZ DÉMÉNAGEMENTS SÀRL
 Déménagements de particuliers et d'entreprises

TRANSPORT DE PIANOS, COFFRES-FORTS
 GARDE-MEUBLES

devis gratuit
prêt de cartons



Au Village 10
2855 Glovelier

032 426 60 61
www.membresz-demenagement.ch

 LES FILS DE **MARC JOLIAT SA**
 BÂTIMENTS GÉNIE CIVIL
 2852 COURTÉTELLE

www.joliat.ch

BASSECOURT

A VENDRE
 appartements
 en PPE

Bon standing
Prix intéressant



MINERGIE®
 PARTENAIRE SPÉCIALISTE

« Aux Berges du Tabeillon »

Renseignements et visite : tél. 079 631 38 28 ou 032 421 48 00



C'est aussi vos
 médicaments à domicile

2854 BASSECOURT
 Tél: 032 426 62 22

Pharmacie
Voirol



► Privilégier les circuits courts

Bille de pied, surbille, comportement et déformation des différentes sections des arbres, débitage, les connaissances du charron sont essentielles pour donner pleinement corps à ses réalisations.

« Je cherche souvent des petits lots. Alors je dis toujours aux privés comme aux gardes forestiers de ne pas hésiter à me joindre s'ils en possèdent. »

D'autant que, contrairement aux a priori, travailler avec du bois local est moins onéreux qu'avec du bois d'importation:

« Je suis toujours très étonné que ce soit si peu répandu dans les aménagements intérieurs de notre région.

D'autant que nous avons de très beaux bois dans le Jura, comme l'érable champêtre, l'aulne, le charme, et bien d'autres. Et cela privilégie les circuits courts. À l'heure où le développement durable est plus que jamais d'actualité, j'espère que les choses vont bouger aussi dans ce sens à notre échelle. Dans le canton du Jura, nous avons un foisonnement d'espèces magnifiques totalement inexploitées. »

Sophie Dürrenmatt

Du mélèze du Jura

Outre le charronnage, Blaise Martignier est un adepte du travail à l'ancienne. Preuve en est, ses talents ont été sollicités pour réaliser le bardage de cette ancienne ferme rénovée à Courfaivre:

« Cela va vous étonner, mais c'est du mélèze qui a poussé au Noir-Bois, un site qui se trouve à Courfaivre, direction Souce. Il a été planté dans les années 1960-70 par l'ancien garde forestier Walter Tendon. On peut dire qu'il a été visionnaire, même si, à l'époque, peu de gens comprenaient son choix.

À l'heure du changement climatique, l'évocation de la nécessité de planter d'autres essences est un vrai sujet. Là, nous avons un parfait exemple d'une essence qui n'est pas indigène, mais qui a poussé dans d'excellentes conditions dans nos forêts jurassiennes. Entre son abattage, son débitage et sa pose, ce bois a été transporté sur 12 km au total. C'est du circuit très court.

Il est posé dans différentes largeurs, brut de sciage et sans traitement, exactement comme cela se faisait avant. C'est local, c'est beau, ça entretient nos paysages et ça fait fonctionner l'économie de proximité. »

••••• PUBLICITÉ



Mon arbre
Mon histoire

Parce qu'il y a des moments qu'on n'oubliera jamais... La BCI s'engage à faire grandir vos projets et la forêt jurassienne. **1 hypothèque JuraFamille = 1 arbre planté**

CITOYEN·NE·S MÉRITANT·E·S DE HAUTE-SORNE



Une cérémonie estivale en leur honneur

Le samedi 25 juin dernier, durant la manifestation «Bassecourt s’amuse», la Commune de Haute-Sorne a eu le plaisir de remettre les prix des méritant·e·s sportifs·ves, culturel·le·s et citoyen·ne·s, dont tous les noms des récipiendaires figurent ci-après.

Nous leur adressons une nouvelle fois nos plus vives félicitations.



Toutes les personnes récompensées, en compagnie du maire de Haute-Sorne, Jean-Bernard Vallat, tout à droite.

En équipe

Tripet Clique		Fanfare	Société méritante
FS Glovelier	WERMEILLE Chloé, CHÉTELAT Cléa, BURKHALTER Elina, BEUCHAT Flavie	Gymnastique aux agrès	1 ^{er} rang
FSG Bassecourt	BERRET Léo, CHÈVRE Mathieu, CHUARD Sylvain, RANGASAMY Loukas	Athlétisme - 4x100 m	Championnat suisse 3 ^{ème} rang
FSG Bassecourt	MONNERAT Mattéo, CHÈVRE Mathieu, CHUARD Sylvain, RANGASAMY Loukas	Athlétisme - 4x100 m	Championnat jurassien 1 ^{er} rang
FSG Bassecourt	AFEWERKI Samuel, BERGER Pierre, BERRET Léo, CHÈVRE Mathieu, CHUARD Sylvain, ERARD Sacha, FLEURY Benjamin, FRÉMONT Dimitri, GUERDAT Jonas, MONNERAT Mattéo, RANGASAMY Loukas, SOLOMON Samuel	Athlétisme - interclubs	Championnat suisse interclubs LNC 6 ^{ème} rang
FSG Bassecourt	AUBRY Laura, CHÈVRE Audrey, CHÈVRE Elodie, CHRISTEN Anne-Laure, CRAUSAZ Morgane, FRÉMONT Aurore, HUMAIR Fanette, JEANNERAT Louise, LACHAT Julie, PARRAT Juline, PARRAT Léane, STÄHELI Charline, STÄHELI Mylène, WENGER Ingrid	Athlétisme - interclubs	Championnat suisse interclubs LNC 6 ^{ème} rang

En individuel

GEORGY Alain		Citoyen méritant
STADELMANN Lorena	Danse	Spectacle de danse « Baby Volcano »
KUMMER Héloïse	Littérature	Jungen Film Tage
DICK Denis	Tir sportif - 300 m	Roi du tir - Tir fédéral en campagne au niveau Jura
DOBLER Damien	Tir sportif - 300 m	Championnat cantonal match 2 positions arme d'ordonnance
AUBRY Laura	Athlétisme - Saut en hauteur	Championnat jurassien
BERRET Léo	Athlétisme - Saut en longueur	Championnat jurassien
BORRUAT Aurélien	Athlétisme - 50 m et saut en longueur	Championnat jurassien
BUCHS Kelyan	Athlétisme - 60 m et saut en longueur	Championnat jurassien
CHUARD Sylvain	Athlétisme - 100 m	Championnat jurassien
LCHAT Julie	Athlétisme - Saut en longueur et pentathlon	Championnat jurassien
PARRAT Juline	Athlétisme - 100 m	Championnat jurassien
PARRAT Léane	Athlétisme - 400 m	Championnat suisse
RANGASAMY Loukas	Athlétisme - 100 m	Championnat suisse
RANGASAMY Loukas	Athlétisme - 100 m	Championnat jurassien
VERNIER Christian	Athlétisme - Lancer du marteau	Championnat suisse
CHÈVRE Mathieu	Athlétisme - 100 m, 200 m, 4x 100 m	Qualification pour les championnats d'Europe U18 sur 200 m / Sélection avec l'équipe nationale pour une rencontre internationale U18 sur 200 m et 4x100 m
CHÈVRE Mathieu	Athlétisme - 100 m, 200 m, 4x 100 m	Championnat suisse sur 200 m
		Championnat suisse sur 100 m
		Championnats régionaux sur 100 m et 200 m
		Championnat jurassien sur 100 m
PELLAUD Rachel	Athlétisme - 400 m et 4x 400 m	Jeux olympiques de Tokyo - 4x 400 m (équipe nationale)
		Championnats du monde de relais - 4x 400 m (équipe nationale)
		Championnats d'Europe par équipes First League - 4x 400 m (équipe nationale)
		Championnat suisse - 400 m
		Championnat suisse en salle - 400 m
FRINGELI Yann	Vélo trial	Coupe du monde 26
		Championnat suisse 26
LEISER Lucien	Vélo trial	Championnat du monde
		Championnat suisse
		Coupe suisse
BUCHWALDER Johan	Vélo trial	Championnat du monde
		Championnat suisse
		Coupe suisse
VUILLEME Loïc	Vélo trial	Championnat du monde
		Championnat suisse 26
		Coupe suisse
ANLIKER Jonas	Vélo trial	Coupe suisse
FINSTERWALD Nayan	Vélo trial	Coupe suisse
SCHEIBLER Deyan	Vélo trial	Coupe suisse
BÜCHER Malo	Vélo trial	Coupe suisse
MAÎTRE Yanis	Vélo trial	Coupe suisse
BÜCHER Louis	Vélo trial	Coupe suisse
KOTTELAT Robin	Vélo trial	Coupe suisse
BÜHLER Liam	Vélo trial	Coupe suisse
KOTTELAT Jimmy	Vélo trial	Coupe suisse
SAUCY Grégoire	Automobilisme	Championnat d'Europe
CORBI Matt	Karting	Championnat européen
		Championnat suisse

BASSECOURT

MAGASIN FLEURS POUR TOUS

Nouveaux propriétaires,
poursuite d'un service de qualité

Fleurs pour Tous, à Bassecourt, tenu 35 ans par Sylvie Donzé, a été repris par Joëlle et David Comte le 1^{er} septembre dernier. Une initiative logique, les deux parties collaborant déjà étroitement depuis une quinzaine d'années pour les bouquets d'embellissements floraux destinés aux ensevelissements notamment. « *Sylvie souhaitait lever le pied, indique David Comte, c'est pourquoi elle a réduit son activité à 20 % et reste comme employée, ce qui assure la continuité.* »

Les nouveaux propriétaires ont racheté le fonds de commerce, créé *Fleurs pour Tous Sarl* et nommé une gérante, **Virginie Cattin**, de Bassecourt. Fleuriste diplômée, elle est épaulée, outre **Sylvie Donzé**, par **Maeva**, et une apprentie fleuriste de 2^e année, **Julie**.

« *La bonne collaboration avec Sylvie, dès le début des négociations, que nous remercions vivement de son engagement, permet ainsi à Haute-Sorne de garder un magasin de proximité réputé.* »

Il est apprécié pour son accueil (personnalisé) et ses conseils. Points forts: les fleurs coupées et arrangements – piqués. « *En fait, tout est possible !, lance Virginie Cattin, entre bouquets exotiques, terrines de plantes, sirops à base de fleurs, bouteilles décorées, idées cadeaux, etc. Mais il y a déjà un vaste choix teinté d'originalité dans nos rayons.* »

À propos de la Toussaint (1^{er} novembre), *Fleurs pour Tous* se recommande pour ses arrangements de cimetière et chrysanthèmes.

Dites-le simplement avec des fleurs !



De gauche à droite: Maeva, Julie et Virginie Cattin (gérante).

Ci-dessous: Sylvie Donzé.



CONTACT

Fleurs pour Tous

Abbé-Monnin 24
2854 Bassecourt
Tél. 032 426 75 10

L'unique imprimerie de Haute-Sorne

Une équipe d'imprimeurs
et une technologie de pointe
à votre service



Dos-chez-Mérat 40 • 2854 Bassecourt



© Photo-club Vallée de La Sorne, Christine Choffat

D'une grotte à l'autre

La grotte Sainte-Colombe,
à Undervelier,
toute une histoire...

Sur la rive gauche de la Sorne, en bordure de route et à la sortie du village d'Undervelier, se trouve la grotte Sainte-Colombe.

Tout le monde la connaît. Elle fait partie de notre patrimoine naturel.

Par contre, peu nombreux-ses sont celles et ceux qui connaissent la petite grotte de Colombe, hormis les gens d'Undervelier.

Cette petite grotte est à chercher sur le versant droit de la Sorne, en direction de Frénois.

Bien chaussé et équipé, c'est par temps sec qu'il faut s'y rendre... précautions obligent, car le risque zéro n'existe pas.

Depuis le village, il faut compter 1h15

de marche pour y accéder. En partant de l'entrée de la forêt en direction de Frénois, $\frac{3}{4}$ d'heure environ sont nécessaires.

Dans un premier temps, c'est un chemin forestier qui nous emmène sur les hauteurs.

Avant d'arriver à la grotte, dans un virage, vue magnifique sur quelques rochers du Pichoux. Paysage à admirer sans modération. Ces majestueuses roches nous dominent et se découpent gracieusement dans un ciel bleu. Peut-être que le chamois est à l'ombre d'une d'entre elles ?

Voilà la discrète grotte

Puis un sentier raide, escarpé, pas facile d'accès car peu fréquenté nous conduit à la petite grotte. Quelques marches en pierre naturelle sont à emprunter. Une main courante en chaîne rassure. Encore quelques pas, la traversée d'un petit pierrier, la montée du dernier sentier, sentier obstrué par la chute d'un arbre et voilà la discrète grotte.

Minuscule et timide, elle attend les rares visiteurs. Pour y entrer, il est nécessaire de s'agenouiller ou de s'accroupir.

Une fois à l'intérieur, nous pouvons nous redresser, nous tenir debout. Quelques inscriptions sont à déchiffrer sur la roche, une date et des initiales y sont peintes. Des bougies ont été allumées en son sein. Seuls les restes de ces cierges sont les témoins d'un signe de vie. Quelqu'un s'est recueilli dans le calme, en pleine nature. Moment de plénitude.

Selon la légende, Colombe, venue d'Espagne, se serait réfugiée dans la petite grotte du haut, accompagnée d'un ours.

Pour « abreuver » sa bête, Colombe descendait puiser de l'eau de source à la grotte du bas.

Fidèles par centaines

La grotte Sainte-Colombe tire donc probablement son nom de cette légende.

La grotte Sainte-Colombe, propriété privée, est visitée quotidiennement par des



Foire du JURA

du 21 au 29 octobre 2022

Challenge !

Accès pour tous, tous les jours de 20h30 à 22h30 avec chronométrage et classement.

Rejoins-nous et inscris-toi sur place pour les éliminatoires tous les jours.

Final du challenge le samedi 29 octobre 2022 de 20h30 à 22h30.



NOUVEAU :
Parcours Ninja


Plus d'infos sur www.foire-jura.ch
Nombreux prix à gagner



Haute-Sorne
032 433 46 08
lovissa@bluewin.ch

Garage du Tabeillon
Montavon SA Glovelier

2855 Glovelier T 032 426 71 29 www.tabeillon.ch

Partenaire officiel  HYUNDAI

COURFAIVRE



HERVÉ GERSTER

079 938 00 27



Une compétence professionnelle au service des agriculteurs



GVS Jura

GVS AGRAR JURA SA
Espace industriel 13
CH-2854 Bassecourt
Tél. +41 (0)32 426 72 50
www.gvs-jura.ch



gens du coin, des touristes. Son propriétaire, qui mérite d'être remercié, l'entretient, la bichonne. Un magnifique portail orné de cœurs s'entrouvre sur une allée fleurie.

Le 15 août est le jour de l'Assomption. À cette occasion, la grotte accueille les malades, les fidèles par centaines. Moments de recueillement, de prières, d'offrandes. Des billets demandant la paix, de l'aide, la guérison, du travail, sont déposés à Sainte-Colombe.

Du rocher coule l'eau dans un petit bassin. Les pèlerins s'en imprègnent les doigts, font un signe de croix.

Parfois, ils emportent un peu d'eau « bénite » dans un flacon. Malheureusement, il n'y a pas une goutte d'eau en ce mois d'août 2022.

En mai 2021, des dames vêtues de blanc, accompagnées d'un diacre, célébraient la fête à Marie. De religion orthodoxe (catholique), ces personnes ne pouvaient se réunir dans un milieu fermé à cause de la pandémie de Covid 19. C'est à la grotte Sainte-Colombe que les Erythréennes ont prié, chanté, dansé. Moment intense en émotions et aussi en couleurs, suivi d'un repas traditionnel préparé et partagé sur place.

Miracles ?

Y a-t-il eu des miracles à la grotte Sainte-Colombe ?

Peut-être, car beaucoup d'ex-voto (dans diverses langues : espagnol, portugais, français, allemand) sont présentés sur un autel en guise de reconnaissance et de remerciements.

Pour terminer, voici une anecdote :

À Coeuve, au début des années 1900, une petite Marie ne marchait pas à l'âge de 2 ans environ. Avec ses parents, la fillette serait venue à la grotte. Coeuve-Undervelier, toute une expédition à l'époque. Quelques semaines après avoir demandé « aide » à Sainte-Colombe, la petite Marie marchait. Et durant des années, elle a même trotté.

Quand son frère Paul, en 1933, eut sa première fille, il l'appela Colombe* en signe de reconnaissance.

*Colombe Choffat, née Henzelin

Christine Choffat

..... PUBLICITÉ

MEUBLES  Rais
D E V E L I E R

www.meubles-raais.ch

AGENDA

OCTOBRE	10 octobre au 21 octobre	Vacances scolaires
	23 octobre	Élections communales 1 ^{er} tour
NOVEMBRE	1 ^{er} novembre	Toussaint
	7 novembre	Conseil général Centre de culture et de sport de Courfaivre (CCSC)
	13 novembre	Élections communales 2 ^{ème} tour
	27 novembre	Votations communales
DÉCEMBRE	3 décembre au 6 janvier 2023	La Route des crèches à Bassecourt
	8 décembre	CONCERT ALAIN MORISOD halle des fêtes, Bassecourt
	12 décembre	Conseil général halle polyvalente de Glovelier



© alainmorisod.com

PUBLICITÉ

RAPATRIEMENT • PRÉVOYANCE • ACCOMPAGNEMENT ET ÉCOUTE

079 820 85 14

Entreprise
familiale
de Haute-Sorne



Membre de l'Association suisse
des services funéraires

Chambre
mortuaire
privée



www.acc-comte.ch



ACCOMPAGNEMENT

comte

POMPES FUNEBRES

David et Joëlle Comte et Patrick Cortat